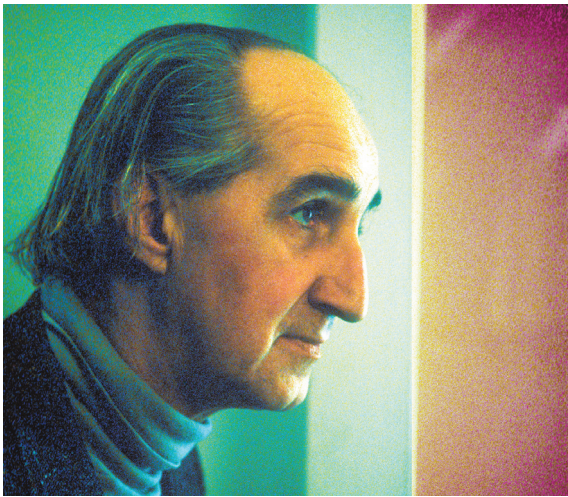


Trente ans plus tard, **Jacques Ferron** sous son jour le plus grave, et le plus intime *Page F 1*



CUBA - É.-U.
Rencontre historique au Sommet des Amériques
Pages B 4 et C 7



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI N° 78

LE DEVOIR, LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL 2015

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

SONDAGE LÉGER – *LE DEVOIR*

Les Québécois condamnent la grève étudiante



Les étudiants mobilisés contre les mesures d'austérité ne récoltent que 24 % d'appui. Ci-dessus, un jeune homme masqué regarde un policier lors d'une manifestation au square Phillips, le 23 mars dernier. Le coup de sonde a été mené avant les événements qui ont eu lieu à l'UQAM mercredi soir.

MARCO FORTIER

Les Québécois jugent sévèrement les étudiants des cégeps et universités qui ont déclenché la grève. Avant même le saccage de l'UQAM par des étudiants masqués, tard mercredi soir, une majorité sans équivoque de six Québécois sur dix condamnait le mouvement de grève, révèle un sondage Léger mené pour *Le Devoir*.

Ce coup de sonde confirme que le gouvernement Couillard a bel et bien l'appui de la «majorité silencieuse» pour faire son effort d'équilibre budgétaire. Les électeurs appuient certaines des grandes lignes du programme de compressions mis de l'avant par les libéraux: réduction du nombre d'employés de l'État (53 % favorables) et modulation des tarifs de garde en fonction des revenus des parents (appui de 48 %), notamment.

Signe des temps, le nombre d'électeurs qui croient que le gouvernement atteindra l'équilibre budgétaire dès cette année a presque doublé en deux mois, passant de 14 % à 27 % des répondants. Ce chiffre en apparence banal laisse entrevoir des jours radieux pour les libéraux, qui ont fêté cette semaine leur première année au pouvoir.

«Les Québécois sont d'accord avec l'objectif global de l'austérité», dit Christian Bourque, vice-président

66 %

La part des répondants qui n'appuient pas les étudiants en grève. Le sondage a été mené avant les événements de mercredi à l'UQAM.

VOIR PAGE A 10 : GRÈVE

Lire aussi Des étudiants dénoncent un «simulacre de démocratie» au cégep du Vieux-Montreal après l'annulation d'un vote. *Page A 7*

AUJOURD'HUI



Culture Les collégiens récompensent Larry Tremblay. *L'orange-raie* est couronné par le Prix littéraire des collégiens. *Page C 8*

Perspectives Développement durable et mines éphémères. La relance du Plan Nord est l'occasion de planifier le développement du territoire. *Page B 1*



Avis légaux..... C 7
Carrières..... C 5
Décès..... C 8
Mots croisés..... D 6
Petites annonces..... C 8
Sudoku..... D 4

Un peu de politesse, bordel!

Au Québec comme ailleurs, les goujats ont la cote



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MARCO FORTIER

Les Québécois sont-ils des rustres? L'actualité récente donne à penser que le savoir-vivre foute le camp au Québec.

Un automobiliste enragé a brandi une scie à chaîne devant une famille à Saint-Jérôme. Des animateurs de radio ont dénigré une jeune manifestante de Québec blessée à la bouche par la police. Dans les classes, les enfants-rois se moquent des enseignants. Prenez le métro et vous verrez à coup sûr une femme enceinte forcée

VOIR PAGE A 10 : POLITESSE

Dossier

La classe de Madame Guylaine. L'enjeu de la politesse est étroitement lié à celui de l'intimidation. *Page A 4*

Dans le métro, le régime du chacun pour soi. Les usagers cultivent l'art de ne pas voir. *Page A 6*

Déclaration de guerre à l'ordre. Une chronique de David Desjardins. *Page B 5*

DOCUMENTAIRE

Seigneur, mon golfe

Kevin Parent interroge la fièvre de l'exploration pétrolière

Avec le documentaire *L'or du golfe*, le réalisateur Ian Jaquier tenait à se pencher sur le «mirage» pétrolier, dans un contexte où les projets d'exploration se multiplient au Québec. En compagnie de Kevin Parent, il est aussi allé à la rencontre d'opposants et de partisans de la controversée filière.

ALEXANDRE SHIELDS

Kevin Parent le dit d'entrée de jeu: il n'est pas un militant écologiste qui se serait donné pour mission de «sauver le monde». S'il a lui-même lancé l'idée d'un documentaire qui se questionne sur «la fièvre du pétrole qui a envahi le Québec», c'est parce qu'il lui semblait essentiel de répondre au discours bien huilé des pétrolières qui promettent depuis des années richesse et em-

VOIR PAGE A 10 : SEIGNEUR



514.934.7440

www.equipeburdman.com
info@equipeburdman.com

BRIGITTE I. BURDMAN

Courtier Immobilier



1 % DES COURTIERS IMMOBILIERS AU CANADA POUR ROYAL LEPAGE



VIEUX-MONTREAL | MLS 13130289 | 291 RUE DE LA COMMUNE O. #32 | 549 000 \$ | PRÈS DE L'EAU

VOIR PAGE C 10

ACTUALITÉS

La commission Charbonneau tiendra de nouvelles audiences publiques

BRIAN MYLES

La commission Charbonneau tiendra une nouvelle ronde d'audiences publiques d'ici quelques semaines pour entendre les personnes à risque d'être blâmées.

La commission a coupé la poire en deux dans cette affaire. Cinq parties à risque d'être blâmées, non identifiées, demandaient la tenue d'un huis clos. Elles nient à la commission le pouvoir de les blâmer et mettent en doute la fiabilité de la preuve retenue contre elles.

Leur requête a cependant été contestée par des médias, dont *Le Devoir*, au nom du principe de la publicité des débats judiciaires.

La commission tiendra donc des audiences publiques, mais celles-ci seront frappées d'une ordonnance de non-publication jusqu'à la remise du rapport définitif au gouvernement, le 30 novembre.

«La demande principale de huis clos est aux antipodes de la publicité des audiences. Il nous faut trouver une mesure équilibrée adaptée à la réalité de notre commission d'enquête qui respecte le plus les droits de chacun», écrivent les commissaires France Charbonneau et Renaud Lachance dans une décision de 16 pages.

Les commissaires insistent sur le caractère exceptionnel de la situation. Ils se disent confrontés à la «vastitude» du mandat initial et à l'obligation d'envoyer un préavis de blâme «chaque fois qu'il y avait une possibilité, même minimale, d'en arriver à une conclusion factuelle défavorable».

La commission se retrouve devant «un certain paradoxe». La jurisprudence reconnaît le caractère confidentiel des préavis de blâme.



France Charbonneau

Ces préavis donnent aux parties à risque d'être blâmées dans le rapport définitif le droit d'être entendues à nouveau. Or la jurisprudence reconnaît aussi le principe de la publicité des audiences judiciaires.

Une centaine de personnes ou organismes ont reçu des préavis de blâme. L'information n'est pas restée complètement confidentielle. Jean Charest, Nathalie Normandeau, Julie Boulet, Lino Zambito, le PQ et le PLQ sont tous dans la mire de la commission, comme l'ont révélé les médias.

Un «halo de lumière» flotte sur les préavis de blâme. Selon la commission, «personne ne peut douter que la preuve à être présentée concerne des personnes morales ou physiques à qui on envisage de reprocher certains agissements».

La commission juge exagérée la demande de huis clos des cinq requérants. Comme l'ont plaidé les avocats des médias, la gêne, l'embarras, le malaise et l'atteinte à la réputation ne sont pas des motifs suffisants pour que la justice se fasse derrière des portes closes.

La commission se montre toutefois sensible à la position délicate dans laquelle se trouvent les requérants.

L'horaire des audiences et le nombre de parties qui demandent à être entendues seront connus à une date ultérieure.

La solution mitoyenne retenue par la commission est singulière. Lors de la commission Gomery sur le scandale des commandites, les audiences en préavis de blâme avaient été publiques, sans restriction.

Le Devoir

AIRFRANCE

LA FRANCE EST DANS L'AIR

SKYTEAM

OUI À LA HAUTE CUISINE

Dégustez des menus élaborés par de grands chefs français étoilés, accompagnés d'une sélection des meilleurs champagnes, vins et fromages.

AIRFRANCE_KLM

AIRFRANCE.CA

ACTUALITÉS

AGENDA

Les indiscretions de Duffy

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Un des documents déposés en cour au procès du sénateur Mike Duffy est son agenda couvrant la période de 2009 à 2012. On y reconnaît la marque du journaliste qu'il a été. Toutes ses activités y sont notées: les gens qu'il rencontre, les sujets qu'il aborde, la température, les restaurants qu'il fréquente, ses indigestions, les comptes qu'il doit payer, les itinéraires qu'il doit suivre. Si ces 232 pages sont parfois fastidieuses à parcourir, on y déniche malgré tout quelques éléments permettant de lever le voile sur les débats qui avaient lieu au sein du caucus conservateur. Petit florilège.

24 octobre 2011. Le gouvernement s'apprête à dévoiler la nouvelle distribution électorale. Dans sa version préliminaire, il ne prévoyait aucun nouveau siège au Québec, mais les critiques ont eu raison d'Ottawa. Québec en obtient donc 3 sur 30. MD, comme M. Duffy s'identifie lui-même dans son agenda, écrit: «Réunion spéciale du caucus sur la redistribution. Moins d'une heure. Pas de débat. Vote sur le plan du premier ministre de donner trois sièges de plus au Québec. Trois ou quatre s'y opposent.» Il ne nomme pas les dissidents.

7 février 2012. Le gouvernement n'a pas officiellement reporté de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse, mais l'idée est lancée. À la réunion du caucus conservateur, ça brasse. «Grosse réaction des députés», écrit Mike Duffy. Ils sont inondés d'appels de personnes âgées préoccupées depuis les commentaires du premier ministre sur la réforme de la Sécurité de la vieillesse.»

17 février 2012. L'agenda de Mike Duffy permet de comprendre le départ précipité d'Angelo Persichilli à titre de directeur des communications de Stephen Harper. Cet ancien journaliste, qui avait eu dans le passé des commentaires durs à propos du bilinguisme, était resté à peine sept mois en poste. Au 17 février 2012, MD note: «Angelo Persichilli appelle. Son médecin dit qu'il devrait démissionner. Trop de stress, sa pression sanguine est à 180, il craint une crise cardiaque.» Il démissionnera six semaines plus tard. (Il sera nommé juge à la citoyenneté l'année suivante.)

À l'hiver 2012 toujours, un certain Wikileaks se déchaîne dans la Twittosphère contre le ministre Vic Toews et son projet de loi sur la surveillance Internet. Le 29 février, au caucus, le député et ancien directeur des communications de M. Harper, John Williamson, y va, écrit M. Duffy, d'une «diatribe» contre le projet de loi. Ce projet de loi sera finalement abandonné.

15 mai 2012. Mike Duffy a biffé la note, mais elle est bien lisible sous le marqueur. «Caucus sénatorial. Insatisfaction généralisée envers l'incapacité du gouvernement de faire valoir son point de vue dans les médias.»

Le Devoir



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le sénateur conservateur suspendu Mike Duffy en compagnie de son avocat Donald Bayne

Justin Bieber, un légiste et des dizaines de règles sénatoriales au procès du sénateur Duffy

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Au terme de la première semaine du procès du sénateur Mike Duffy, c'est surtout l'avocat de celui-ci qui aura monopolisé les procédures. En trois jours, Donald Bayne a méticuleusement décortiqué toutes les règles du Sénat pour démontrer qu'elles sont vagues, dans tous les domaines. Celles régissant les allocations de logement, celles pour les indemnités de déplacement, celles entourant l'octroi de contrats aux frais du Sénat; toutes sont si floues qu'un sénateur novice — comme l'avocat de Mike Duffy aime appeler son client — pourrait facilement s'y perdre, a martelé Donald Bayne toute la semaine.

Après quatre jours d'audiences, le procès du sénateur déchu n'en était encore qu'à son premier témoin vendredi. Pendant plus d'une douzaine d'heures, M^e Bayne a invité l'ex-légiste du Sénat Mark Audcent à commenter une à une les règles, directives et politiques sénatoriales des 20 dernières années. Pour plaider, chaque fois, que les gestes reprochés à Mike Duffy — d'avoir touché injustement des allocations de logement en clamant habiter l'Île-du-Prince-Édouard, celles de déplacement pour aller voir sa famille ou mener des affaires personnelles, ou de distribuer une multitude de contrats — n'étaient pas interdits par des politiques qui permettent presque tout.

Le procureur de la Couronne, Mark Holmes, a tenté par moments de limiter les envolées de la défense. Mais le juge Charles Vaillancourt a presque toujours permis à M^e Bayne de poursuivre son contre-interrogatoire archidétaillé.

Quoique même le magistrat, vendredi midi, a semblé un peu exaspéré de voir M^e Bayne marteler sans relâche le même argument. «Je ne vais pas m'acharner», a fini par accepter l'avocat. «Je crois que [l'argument] a été amplement ressassé», a rétorqué le juge au quatrième jour de ce procès qui doit en durer 41.

Des contrats à qui veut

Des 31 chefs d'accusation déposés contre le sénateur, huit portent sur des contrats qu'il aurait octroyés à des proches ou qu'il aurait accordés à deux compagnies créées par un ancien collègue et ami, Gerald Donohue. Ce dernier — attendu en cour la semaine prochaine — redistribuait ensuite les fonds pigés dans le budget discrétionnaire du sénateur (un peu plus de 150 000\$ par année) à d'autres qui rédigeaient des discours ou menaient des travaux de recherche pour M. Duffy. Certains contrats n'auraient pas produit de résultats tangibles, selon la Couronne.

Or, le Sénat accorde une «discrétion extraordinaire» aux sénateurs, quant aux employés qu'ils recrutent et les tâches qu'on peut leur demander, a argué M^e Bayne. «Le sénateur a le droit d'avoir une entière discrétion et un plein contrôle sur le travail» commandé, stipulent les règles sénatoriales citées par l'avocat. Rien n'empêche un sénateur de recruter un employé permanent, un contractuel ou un bénévole, ni de payer une compagnie qui à son tour délègue à des pigistes, a fait valoir M^e Bayne en lisant diverses normes du Sénat. Nulle part n'est-il non plus requis de conserver des contrats signés, a noté l'avocat, en prenant soin chaque fois de s'assurer que M. Audcent acquiesce.

Question d'honneur

Mais le témoin a aussi rappelé que les sénateurs doivent faire preuve de «jugement».

Le procureur a d'ailleurs insisté sur cette règle intrinsèque au Sénat. «Les sénateurs agissent sur leur propre honneur et il est présumé que les sénateurs ont agi de façon honorable en menant leurs fonctions administratives», a-t-il récité, en lisant à son tour les règles administratives. Un «principe inhérent» au Sénat, a confirmé M. Audcent. «Je ne crois pas que ce soit propre aux sénateurs. Je crois que c'est ainsi que nous menons tous nos affaires.»

Lorsque le scandale des dépenses de Mike Duffy et de trois de ses collègues a éclaté au grand jour, plusieurs sénateurs arguaient que la Chambre haute avait toujours fonctionné en se fiant à la «bonne foi» de ses «membres honorables».

La Couronne argue que cette affaire relève du «gros bon sens» et que Mike Duffy n'aurait simplement pas dû réclamer toutes ces indemnités.

Le procureur a par ailleurs martelé que M. Duffy n'était pas soudainement devenu résident de l'Île-du-Prince-Édouard — province qu'il doit habiter pour la représenter — en étant nommé sénateur. M. Holmes s'en est même remis à Justin Bieber pour illustrer que, si le premier ministre nommait la jeune star de 21 ans au Sénat, il ne serait pas soudainement âgé de 30 ans comme l'exige la Constitution pour une nomination sénatoriale. La cour a bien ri. Et le premier témoin a enfin été remercié.

Le Devoir

Lire aussi : L'avenir des conservateurs se jouera-t-il au procès de Duffy? La revue de presse de Brian Myles. *Page B 4*

Vivez la **différence**^{MC}

DÉPARTS DE MONTRÉAL • UNE SEMAINE • TOUT COMPRIS

GRAND BAHAMA, LES BAHAMAS Memories Grand Bahama Beach & Casino Resort ***PLUS Surclassement en chambre de luxe • 3, 10 et 17 mai	PUNTA CANA, RÉP. DOM. Memories Splash Punta Cana ****PLUS Chambre de luxe • 22 avril et 2 mai	RIVIERA MAYA, MEXIQUE Sensatori Azul Riviera Cancun ***** Suite luxueuse jacuzzi vue mer • 25, 26 et 27 avril
SANTA LUCIA, CUBA Gran Club Santa Lucia *** Chambre • 30 avril	CAYO COCO, CUBA Memories Flamenco Beach Resort Suite junior terrasse vue jardin • 7, 8 et 12 mai	HOLGUIN, CUBA Memories Holguin Beach Resort Chambre • 24, 26 et 28 avril
CAYO SANTA MARIA, CUBA Memories Paraiso Azul Beach Resort Suite junior terrasse • 24, 27 avril, 1^{er} et 4 mai	PUERTO PLATA, RÉP. DOM. Riu Merengue ****PLUS Chambre • 21 et 28 avril	RIVIERA MAYA, MEXIQUE The Reef Coco Beach *** Chambre • 8, 15, 22 et 29 mai
VARADERO, CUBA Grand Memories Varadero ****PLUS Chambre • 24, 25 et 26 avril	RUNAWAY BAY, JAMAÏQUE Club Ambiance *** Chambre • 1^{er} mai - 8 nuits	PUNTA CANA, RÉP. DOM. Caribe Club Princess Beach Resort & Spa Chambre supérieure • 25 et 29 avril
RIVIERA MAYA, MEXIQUE Grand Sunset Princess All Suites Resort & Spa ***** Suite junior de luxe • 9, 10, 16, 17, 23 et 24 mai	SAINT-MARTIN Soleil Sonesta Maho Beach Resort & Casino **** Chambre supérieure • 7 et 14 mai	

ÉCONOMISEZ jusqu'à 50%

sur les vacances de dernière minute!

TOUS LES VOLS DE SUNWING AIRLINES OFFRENT LE SERVICE AU CHAMPAGNE

Pour tous les passagers, sans frais supplémentaires
Franchise de bagages de 20 kg GRATUITE • Verre de vin mousseux • Repas Bistro frais et chauds^{MC} avec vin • Boissons non alcoolisées • Service de serviettes chaudes • Sièges en cuir • Primeurs cinématographiques • Sac à dos pour enfants

SURCLASSEZ-VOUS en Service Élite Plus en réservant en ligne, seulement 50\$ par trajet! :
Sièges avec plus d'espace pour les jambes • Prédilection de sièges • 10 kg d'extra sur la franchise de bagages • Écouteurs • Enregistrement et embarquement prioritaires • Livraison prioritaire des bagages

Départs de Montréal. Les économies de 50% s'appliquent au tarif brochure du Sensatori Azul Riviera Cancun au Mexique pour les départs du 25, 26 et 27 avril 2015. Les prix sont par personne, en occupation double, pour des forfaits vacances de 7 nuits (sauf indication contraire). Les sièges et les chambres sont limités, la capacité est contrôlée et est disponible au moment de l'impression. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1,00\$ par tranche de 1 000\$ de services achetés. Les taxes locales applicables sont payables à la destination et sont à part (RD 30 \$ US). Les taxes locales applicables pour Cuba (25 UC) sont payées localement jusqu'à la fin du mois d'avril 2015. Ceux qui quitteront Cuba à partir du 1er mai 2015 paieront toutes les taxes à l'avance auprès de Vacances Sunwing. Les vols sont sur Sunwing Airlines ou Travel Service. Le service en vol varie selon l'heure de vol et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2014/2015. Titulaire d'un permis du Québec | 11042015

vacances Selloff.com

Communiquez avec une succursale près des chez vous!

- Pointe-Claire: 514-697-5280
940, boulevard Saint-Jean - bureau 22
- Loblaws de Brossard: 450-466-0776
1575, avenue Panama
- Maxi de Laval: 450-681-3141
3500, boulevard St-Martin Ouest
- Loblaws de Laval: 450-667-0281
1950, boulevard De la Concorde Est
- Loblaws de Rivière-des-Prairies: 514-643-0779
7605, boulevard Maurice-Duplessis

LE PLUS BAS PRIX GARANTI

LE SAVOIR-VIVRE DANS TOUS SES ÉTATS



PHOTOS RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Guylaine Beaumont enseigne à l'école primaire Les Sources, un établissement public dans la banlieue ouest de Québec. Sur les murs de la classe, elle a collé des cartons décrivant les règles de vie: «Je lève la main et j'attends le droit de parole, peut-on y lire. J'écoute la personne qui parle et je suis attentif au son de la cloche.»



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Dans les lieux publics, les gens déambulent, chacun dans sa bulle, et ne se préoccupent généralement pas de l'entourage.

La classe de Madame Guylaine

En milieu scolaire, l'enjeu de la politesse est étroitement lié à celui de l'intimidation

ISABELLE PORTER
à Québec

En milieu scolaire, les professeurs constatent tous les jours l'impact positif des mesures de politesse. Pour eux, c'est un outil de plus afin d'établir une culture du respect, voire de lutter contre l'intimidation.

Dans la classe de Guylaine Beaumont, le «vous» n'est pas obligatoire, mais le «madame» est un incontournable. C'est donc «Madame Guylaine» pour tout le monde. «Je suis bien là-dedans», explique-t-elle. «Le «madame», ça crée une saine distance.»

M^{me} Guylaine enseigne à l'école primaire Les Sources, un établissement public de la banlieue ouest de Québec. Son groupe de 3^e année compte 19 enfants. En 11 ans d'enseignement, elle a laissé les jeunes l'appeler «Guylaine» une seule fois. C'était dans une autre école, avec un groupe de 8^e année. «Je l'ai regretté tout de suite et je me suis dit que ce serait la dernière fois, se souvient-elle. On n'est pas des amis. Ils se permettaient des commentaires qu'ils ne se seraient pas permis autrement.»

Elle ajoute que les formules de politesse créent plus de respect, «comme chez les adultes», et que les enfants «sont bien là-dedans».

Le recours au «madame, monsieur» s'est répandu ces dernières années au niveau primaire, et les répercussions se font sentir jusqu'au secondaire. «Quand les jeunes ont commencé ça en maternelle ou en première année, c'est pas mal intégré à leur arrivée en 1^{re} secondaire», remarque Denis Simard, président du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ). «C'est sûr que ça a un impact. Je ne dis pas que ça règle tout, mais ça crée une distance.»

Lors de la visite du *Devoir* à l'école Les Sources, la classe de M^{me} Guylaine était en période de morale et la discussion portait sur le thème de l'intimidation.

Une fois assis, les jeunes entendent en chœur un joyeux «Bon après-midi!» et se taisent. L'enseignante explique qu'en cas de conflit, mieux vaut aller «décompresser» plutôt que de se mettre à crier et à insulter. Une fillette lève la main et précise que «si ça va vraiment en chienne, tu peux aller voir le professeur».

La notion de respect est un combat

quotidien pour les enseignants, qui rivalisent d'imagination pour l'inculquer aux petits. Sur les murs de la classe, M^{me} Guylaine a collé des cartons décrivant les règles de vie. «Je lève la main et j'attends le droit de parole, peut-on y lire. J'écoute la personne qui parle et je suis attentif au son de la cloche.»

Dans certaines écoles, on a implanté un véritable code de politesse, ou code de vie. C'est le cas de l'école Roy-Saint-Louis à Guelph, en Ontario. Le directeur, Simon Fortier, explique que le code a été créé l'an dernier dans la foulée du projet de loi 56 sur la lutte contre l'intimidation. «Quand le projet de loi a été mis en place, on a décidé que ce serait tolérance zéro envers l'intimidation, dit-il. Le code, c'est différentes valeurs et différentes façons de s'exprimer avec les autres.»

L'école a aussi mis en place des formulaires de dénonciation dans les classes et sur son site Web. Quatre fois par an, les élèves doivent remplir le formulaire, qu'ils aient quelque chose à dénoncer ou pas. On organise même des activités spéciales pour les motifs. Cette année, par exemple, un élève «top secret» devait réaliser un «défi de politesse».

C'était nouveau, alors les enfants ont «embarqué», explique le directeur. «Ça fonctionne très bien», surtout «les salutations et les remerciements».

À Roy-Saint-Louis aussi, on a recouru au «monsieur, madame» sans imposer le «vous», mais c'était déjà en vigueur avant l'entrée en scène du code de politesse.

Dans cette école comme ailleurs, on se réjouit des meilleurs rapports professeurs-élèves, mais «il reste encore du travail à faire pour améliorer le respect entre élèves».

Mieux ou pire qu'avant?

Enseignante dans une école secondaire privée, Anne-Marie Quesnel a publié un livre sur ces questions en 2013: *Parents essouffés, enseignants épuisés*. Elle croit que la situation s'est détériorée avec les années dans le milieu éducatif.

«La technologie a changé les rapports humains. Ça fait en sorte qu'on a de moins en moins de décour. On a voulu que les jeunes soient à l'aise et s'expriment. Je suis d'accord avec ça, mais c'est comme si on avait oublié un peu le «comment faire»».

M^{me} Quesnel enseigne depuis plus de 20 ans au secondaire, et elle constate qu'il est plus difficile que jamais d'obtenir le silence en classe: «Avec Facebook et les textos, tout le monde est en vedette tout le temps. Dès qu'il y a une petite émotion, il faut l'exprimer immédiatement. On dirait que



Certaines écoles ont établi leur code de politesse, ou code de vie, dans la foulée du projet de loi 56 sur la lutte contre l'intimidation.

les jeunes ont perdu le sens du moment opportun pour s'exprimer.»

Elle croit que les codes de politesse ont leurs limites, surtout si les parents ne collaborent pas en matière de discipline. Elle constate, par contre, que le recours au «vous» dans son école est bénéfique. «C'est un bel outil, ça fait en sorte qu'on baigne dans un climat beaucoup plus respectueux.»

Or, il y a d'autres règles de bienséance sur lesquelles il faudrait travailler. Comme céder de la place à la personne qui circule en sens inverse dans un corridor. «Je ne compte plus les fois où je me fais accrocher dans le corridor», lance-t-elle.

Denis Simard ajoute que le milieu enseignant et les directions ont aussi un devoir de cohérence. «C'est bien beau, les codes de vie et les règles, mais il faut s'assurer de les faire respecter», dit-il en donnant l'exemple de directions qui ne respectent pas les punitions qu'elles ont elles-mêmes annoncées.

Dans l'ensemble, les adultes doivent donner l'exemple, ajoute-t-il, notamment dans l'espace public. Il parle du «manque de respect» qui prévaut chez les «tremblantes radios de Québec». «Ça, pour moi, c'est plus problématique qu'avant. Les jeunes, ils écoutent ça», se désole-t-il.

Il donne aussi l'exemple des échanges à l'Assemblée nationale et du ton qu'utilise le maire de Québec en public. «J'écou-

tais hier Régis Labeaume au conseil municipal. Il manque de respect régulièrement envers les gens qui posent des questions. Ce sont des adultes en autorité. S'il y a quelque chose qui a changé en 2015, c'est ça.»

Le Devoir

Des mots sur les problèmes

Sur la rive sud de Québec, l'école secondaire Champlain a voulu rendre ses élèves plus courtois lorsqu'ils montent dans l'autobus. Une petite vidéo maison illustre ce qui arrive lorsque tous cherchent à s'engouffrer en même temps dans le véhicule, puis on présente le scénario opposé. «Ça montre les effets positifs d'un comportement courtois. Ça va plus vite et il y a moins de risques de blessures», résume la directrice adjointe aux services éducatifs à la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN), Martine Sénéchal.

Plusieurs écoles de la CSDN ont des «codes de vie» depuis plusieurs années. Or, voilà que certains établissements poussent la logique plus loin avec des «codes de courtoisie» ou encore des «mois du respect». Comme le souligne M^{me} Sénéchal, la préoccupation du monde scolaire pour le respect est là depuis toujours et figure même dans l'esprit de la Loi sur l'instruction publique. La différence, selon elle, c'est qu'on met davantage «des mots» sur les problèmes comme «l'intimidation» ou encore la notion de «civisme» qui est de plus en plus mise en avant.

Quelques incivilités au quotidien

Employés accros au téléphone

Jeudi soir, au comptoir d'un restaurant qui sert de la bouffe pour enporter. Le jeune employé derrière le comptoir pitonne sur son iPhone, indifférent à la longue file de clients qui patientent. «Excusez, voulez-vous prendre ma commande?», dit finalement un client exaspéré. Une scène semblable s'est répétée l'après-midi dans une pharmacie: deux employées bavardaient dans un coin, leur téléphone à la main, sans s'occuper des clients autour. Allô Houston, ici la Terre, nous avons un problème!

Collisions à l'épicerie

Le week-end, certaines épicereries se transforment en derby de démolition. Vous devez d'abord affronter de grosses voitures prêtes à foncer sur vous dans le stationnement. Ben quoi, il faut bien stationner le véhicule. Une fois à l'intérieur, la paix n'est pas encore au rendez-vous: les pilotes des voitures de course continuent de sévir, cette fois au volant de leur panier d'épicerie. Ça joue du coude. Tasse-toi monocle! Ils sont pressés de remplir leur panier, mais se réservent le droit d'arrêter n'importe où, même au milieu d'une allée surpeuplée. Et tant pis pour les autres qui cherchent à avancer.

La neige fond, les crottes ressortent

Chaque printemps, ça recommence. La neige qui fond laisse place à des déchets abandonnés partout en ville. Ou, mieux encore, à des crottes de chien qui font clairement sentir leur présence. Étonnant, mais bien vrai: la neige disparaît au retour des beaux jours et ne cachera donc pas éternellement les cadeaux que vous dispersez généreusement durant l'hiver.

On ne veut pas savoir ça

Dans une petite boutique, une employée parle à sa collègue. Elle déblatère à tue-tête contre la fille de son nouveau conjoint. «Une petite mal élevée. Elle vient manger dans le lit et laisse des miettes partout. On est pognés avec elle cette semaine, sa mère est partie en voyage.» Les clients entreraient sous le tapis s'ils le pouvaient, plutôt que d'assister à ce déballeage de vie privée qui rend tout le monde mal à l'aise.

Marco Fortier



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



LE DEVOIR DE DÉBATTRE

La justice instrumentalisée?

Le recours répété au processus de renvoi par nos gouvernements participe-t-il à un détournement de la justice à des fins politiques?

Animé par l'éditorialiste du Devoir,
Antoine Robitaille



L'Honorable Louis LeBel
Juge à la Cour suprême du Canada de 2000 à 2014



Patrick Taillon
Professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université Laval



Manon Cornélius
Chroniqueuse au Devoir et blogueuse à l'Actualité

Le jeudi 23 avril 2015, 19h

Chapelle du Musée de l'Amérique francophone
2 Côte de la Fabrique, Québec
Réservez au 418 643-2158 • Prix : 12\$ (amis du musée 10\$)



LE DEVOIR

LE SAVOIR-VIVRE DANS TOUS SES ÉTATS



PHOTOS PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Ne compter que sur soi est le mot d'ordre dans les 71 kilomètres du réseau souterrain. Plus de 600 000 personnes prennent le métro chaque jour, prouvant qu'on peut être seul même entouré d'un demi-million d'individus.

Dans le métro, le régime du chacun pour soi

MARCO FORTIER

C'est une scène comme on en voit tous les jours dans le métro de Montréal: une femme descend l'escalier en portant à bout de bras une poussette où dort un bébé. Personne pour l'aider. Les autres passagers font semblant de ne rien voir.

«Prendre le métro avec une poussette, c'est un parcours du combattant. Si j'avais le choix, je me déplacerais autrement», dit en soupirant Lætitia Quist, qu'on rejoint sur le quai du métro Place-des-Arts, au centre-ville.

Elle est un peu essoufflée en déposant la poussette. Elle porte un sac à dos. Sa fillette dort à poings fermés. «Il faut se débrouiller tout seul dans le métro, j'ai l'habitude. Je ne me plains plus!», ajoute la jeune mère en souriant.

Ne compter que sur soi, c'est le mot d'ordre dans les 71 kilomètres du réseau souterrain. Plus de 600 000 personnes prennent le métro chaque jour, prouvant qu'on peut être seul même entouré

«Les jeunes hommes jouent avec leur téléphone et ne nous voient pas»

Yves Lajeunesse, un retraité qui se déplace lentement avec une canne

d'un demi-million d'âmes. Plus que tout autre lieu, le métro incarne notre époque où chacun vit son petit bonheur enfermé dans sa bulle, les écouteurs collés aux oreilles.

Enceinte et debout

Quand elle était enceinte, Lætitia Quist s'est rendue au travail en métro tous les jours de la semaine durant presque huit mois. Elle estime être restée debout la majorité du temps.

Les autres passagers ne la

regardaient pas. Ou ne voulaient pas la voir. «Et la plupart des fois où quelqu'un m'a cédé la place pour m'asseoir, c'était une dame qui cédait son siège», dit-elle.

Les habitués du métro disent tous la même chose. Les plus individualistes, ceux qui se foutent de tout, qui ferment les yeux en écoutant de la musique avec leurs écouteurs, ce sont les jeunes hommes.

«Ils jouent avec leur téléphone et ne nous voient pas», confirme Yves Lajeunesse,

un retraité qui se déplace lentement avec une canne.

«En général, les gens sont quand même assez polis», ajoute-t-il. «Je dirais plutôt ni polis ni impolis, juste indifférents», nuance Estelle Ventura, une autre jeune maman qui arpente le métro avec une poussette. Avec plus ou moins de joie, selon les jours.

«Chacun fait ses affaires sans se préoccuper des autres. Les gens me regardent avec de gros yeux quand ils voient arriver la poussette. Ce n'était

pas plus facile quand j'étais enceinte. Personne ne cédait son siège, même si quelqu'un disait: "hey, laisse ta place, c'est une femme enceinte!" Mes parents, originaires de la République dominicaine, ne s'habituent pas, même après 35 ans ici. Ils espèrent toujours un sourire, un bonjour, un contact visuel avec les autres passagers. Ils sont déçus.»

Au moins, ils sont plus chanceux que cet homme qui a eu un malaise la semaine dernière à la station Laurier. Il était étendu par terre sur le

quai. Tout le monde l'ignorait. Une passagère qui a été témoin de la scène à partir du quai opposé est intervenue: elle a dû emprunter le passage vers l'autre côté, bousculer des gens et se faire bousculer elle-même, pour aller porter secours au pauvre monsieur.

«Je n'en revenais pas de voir tant d'indifférence, dit-elle. Refuser de porter secours à une personne en danger, ce n'est pas rien!»

Le Devoir



Prendre le métro avec une poussette peut devenir un véritable parcours du combattant.

Une histoire de la politesse

LAURENT TURCOT

Université du Québec à Trois-Rivières

«Il n'est pas rare d'entendre que la politesse se perd, que les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus, voire n'ont jamais eu, la décence et le savoir-vivre nécessaires pour former une société civile où prime le respect de l'autre. Une question s'impose: à quoi sert la politesse? Y a-t-il des règles universelles à suivre? Qui doit inculquer les règles à la jeune génération? Une première question est à la base de toutes et c'est à celle-ci que les présentes contributions tentent de répondre: d'où vient la politesse? Il s'agit, comme plusieurs des éléments culturels qui fondent l'identité (individuelle et collective), d'une construction historique. «En Europe, on assiste, dès l'époque médiévale, à la publication de traités de cour, qui servent à expliquer les usages à respecter pour le noble qui veut se rapprocher du souverain. Le tout est vite repris au XVI^e siècle par les nombreux trai-

tés de civilité, de savoir-vivre, de politesse et de bienséance qui fixent alors les règles à suivre. Le Québec n'a pas été étranger à ce mouvement: plusieurs ouvrages sont imprimés au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Pourtant, il ne semble plus, dans notre jeune XXI^e siècle, que cette littérature ait le même statut et le même pouvoir. Peu de textes originaux sont édités et ces quelques traités de civilité sont souvent considérés comme des reliques d'un temps passé. «Au XXI^e siècle, un lieu commun semble s'affirmer, celui qui fait du Québécois un être plus sincère, moins contraint par cet ensemble d'usages qui est vite associé au faux, voire à la pédanterie. Pourrait-on dire pour autant que les Québécois sont moins polis que les Américains, les Britanniques, les Italiens, les Japonais ou les Russes? Le Français qui traverse l'Atlantique pour visiter les «cousins» est souvent frappé par ce qu'il qualifie de «bonhomie», de «sympathie» ou de «chaleur» québécoise. Au Québec, affirme-t-on, «on ne se prend pas les pieds dans les fleurs du tapis» ou encore «on se présente tel que l'on est», sans artifice pourrait-on ajouter. Cette

idée, du moins historiquement, est loin de se confirmer. On remarque différents niveaux de politesse qui se déclinent en une infinité de codes sociaux. [...] «Le XXI^e siècle est loin d'être un âge de la politesse et du savoir-vivre. Aujourd'hui encore, ce siècle, cette décennie pour être plus précis, incarne la tension entre politesse et impolitesse. Si le courtisan, pour le XVII^e siècle, incarne le paragon de la civilité, quelle serait la figure contemporaine du courtisan? L'homme politique? Sans doute pas, car celui qui, d'une extraction populaire, arrive à s'élever jusqu'aux hautes sphères du pouvoir est souvent, malgré son aspect rustre, considéré autant, voire plus, que celui qui est passé par les grandes écoles et qui respecte un code de bonne conduite. «Il devient périlleux d'avancer un modèle unique d'homme honnête aujourd'hui en l'affublant du titre de celui qui maîtrise, contrôle et applique nonchalamment les codes de politesse. En revanche, il est plus aisé de cibler son contraire: l'homme impoli. Une figure semble particulièrement éloquente: «le *douchebag*». [...]

«La figure du *douchebag* serait ainsi l'incarnation moderne de l'impolitesse, associée ici au manque de classe, à la vulgarité et à l'animalité. Pourtant, chez d'autres, le *douchebag* est avant tout un homme qui assume pleinement sa virilité, qui prend la place que l'homme doit avoir dans les relations de couple, celle de l'autorité ou du décideur. Il faudrait ainsi replacer le *douchebag* dans la construction de la figure de la masculinité. Chose sûre, on est loin du modèle du courtisan du XVII^e siècle où le corps, la conversation et les comportements doivent incarner la retenue et l'élégance. «La difficulté à isoler les figures de la politesse vient peut-être de ce que la littérature prescriptive, qui a été un des cadres déterminants de la définition des comportements dans l'espace public et privé, semble, à première vue, avoir perdu ses lettres de noblesse.»

Extraits de *Une histoire de la politesse au Québec. Normes et déviances, XVII^e-XX^e siècles*, sous la direction de Laurent Turcot et Thierry Nootens, Septentrion, 2015.

ACTUALITÉS

Stagiaires étrangers au Canada : la France veut discuter

MÉLANIE MARQUIS

Ottawa envoie un message de fermeture aux jeunes Français en resserrant les critères d'entrée pour les stages en sol canadien, dénonce un représentant de Paris.

Frédéric Lefebvre, député des Français à l'étranger, appelle à l'ouverture d'une négociation bilatérale entre les deux pays, assurant que le gouvernement de la France «*veut engager des discussions*».

Sa demande s'ajoute à celle déjà formulée par le gouvernement du Québec dans la foulée des changements apportés au Programme de mobilité internationale (PMI) le 21 février dernier.

Souhaitant accorder la priorité aux Canadiens qui sont à la recherche d'un stage ou d'un emploi, Ottawa oblige dorénavant les employeurs du pays à payer des frais de 230\$ par stagiaire étranger.

Selon M. Lefebvre, ces nouvelles dispositions préoccupent les entreprises qui veulent offrir à de jeunes Français la chance d'acquies une expérience de travail au Canada et l'occasion de partager leur expertise dans des secteurs où celle-ci est reconnue, comme la gastronomie ou l'ingénierie.

Il accuse Ottawa d'envoyer des signaux contradictoires en imposant ces contraintes tout en vantant l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne.

Le gouvernement québécois partage les préoccupations du député chargé de défendre les intérêts des citoyens français au Canada et aux États-Unis.

Les ministres Kathleen Weil et Christine St-Pierre, respectivement à l'Immigration et aux Relations internationales, ont écrit le 26 mars dernier au ministre fédéral de l'Immigration, Chris Alexander, pour lui demander des explications.

Les attachés de presse des deux ministres québécoises ont indiqué vendredi que celles-ci n'avaient toujours pas eu de réponse de la part de M. Alexander.

Ce dernier n'était pas disponible pour répondre aux questions de La Presse canadienne vendredi, a indiqué son attaché de presse, Kevin Ménard.

L'ambassade du Canada en France a tenté de rassurer Frédéric Lefebvre en lui écrivant sur Twitter qu'«*en 2015, le nombre de visas de stages reste inchangé et identique à 2014: 4800*».

Ce à quoi le député a répondu que «*les entreprises canadiennes devront démontrer qu'elles n'ont pas de [stagiaires] canadiens avant de prendre un stagiaire français*».

La Presse canadienne

Un « simulacre de démocratie » ?

Le vote de grève est annulé au cégep du Vieux-Montréal et un appel au calme est lancé à l'UQAM

PHILIPPE ORFALI

Nouveau coup dur pour la démocratie étudiante. Un vote qui devait se tenir vendredi au cégep du Vieux-Montréal afin de mettre un terme à la grève a finalement été annulé en début d'après-midi, à la suite de ce que certains étudiants de l'établissement ont qualifié de «*simulacre de démocratie*».

Trois jours à peine après un vote marqué d'irrégularités, les étudiants du cégep du Vieux-Montréal étaient en effet de retour en assemblée générale extraordinaire pour se prononcer une fois de plus sur la poursuite ou l'interruption de leur grève.

Cette fois-ci, ce sont quelque 450 collégiens qui souhaitent retourner en classe dès lundi qui ont forcé la tenue d'un vote grâce à une pétition qui a circulé sur Internet au cours des derniers jours. Le vote de reconduction de la grève devait avoir lieu à l'origine mercredi prochain.

Or, après plusieurs heures de délibération, l'exécutif de l'association étudiante — favorable au maintien de la grève — aurait affirmé devant les étudiants rassemblés qu'il était impossible de voter l'interruption de la grève lors de cette assemblée générale extraordinaire pour des raisons de procédure. Plus tôt, une première motion visant à mettre immédiatement fin à la réunion avait été défaite par une majorité de jeunes présents.

«*C'est une vraie joke. C'est antidémocratique. L'exécutif va tout faire pour que la grève continue, même si la majorité est contre*», a affirmé un étudiant, excédé.

Après l'annonce faite par l'exécutif, plusieurs des quelque 900 étudiants rassemblés au cégep ont quitté la salle. L'assemblée a finalement perdu son quorum. Le prochain vote a lieu mercredi.

Dans leur pétition, les signataires contestaient la procédure «*douteuse*» employée pour prolonger la grève, mardi. Rappelons qu'un premier scrutin à main levée avait penché en faveur du retour en classe, tout comme un deuxième compte. Ce n'est qu'au troisième vote, lorsque de nombreux étudiants favorables au retour en classe avaient quitté la réunion, que la reconduction de la grève a été adoptée.

«*Notre pétition a été acceptée, l'AG a été convoquée, et finalement quand ils [l'exécutif] se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas la majorité, après trois heures, on s'est fait dire que la pétition était irrecevable*», a indiqué un autre étudiant. Comme plusieurs autres, il n'a pas voulu être nommé, craignant d'être intimidé par des cégépiens progréve. «*La démocratie, étudiante, ça marche juste quand ça fait leur bonheur*», a ajouté une collègue.

Les professeurs de l'UQAM font le point

Au même moment, à deux coins de rue de là, le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) faisait le point sur la situation, quelques heures après que le pavillon DeSève, saccagé pendant la nuit de mercredi, eut rouvert partiellement ses portes. La présidente, Michèle Nevert, a tenu à condamner publiquement les «*gestes de vandalisme commis cette*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des étudiants ont fait la file vendredi pour assister à l'assemblée générale au cégep du Vieux-Montréal.

semaine, qui éloignent de toute solution basée sur le dialogue», tout en déplorant «*les maladresses de la direction dans sa gestion de la situation*».

Elle s'est toutefois abstenue de demander la démission du recteur Robert Proulx comme l'avait fait la veille un collectif regroupant professeurs, chargés de cours et étudiants, insistant sur l'importance d'«*ouvrir le dialogue*» entre M. Proulx et les étudiants. Le SPUQ demande à l'UQAM de mettre fin aux menaces d'expulsions, aux injonctions et aux recours à la police. Les étudiants progréve doivent aussi respecter l'issue de votes démocratiques menant à la fin de la grève dans leur faculté, a ajouté la présidente. Alors que certains professeurs contestaient publiquement son leadership, vendredi, la jugeant trop «*pro-étudiants*», M^{me} Nevert a estimé avoir toute la latitude nécessaire pour agir.

Par ailleurs, quelques centaines de personnes ont une fois de plus manifesté vendredi soir dans le centre-ville de Montréal.

« Redonner » le droit de grève

Le professeur de droit à l'Université Laval Louis-Philippe Lampron dénonce les «*dérapages*» observés à l'UQAM et au cégep du Vieux-Montréal, mais juge que le gouvernement libéral de Jean Charest, puis celui de Philippe Couillard ont inutilement mis de l'huile sur le feu en niant le droit de grève des étudiants. Un moyen de pression pourtant implicitement reconnu jusqu'en 2012, dit-il.

Dans le contexte actuel, ce droit de grève devrait selon lui être formellement reconnu dans la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants, en incluant des balises comme le recours au vote secret.

«*Il ne s'agit pas de donner un nouveau droit aux étudiants, précise-t-il. C'est de redonner aux étudiants le droit de faire respecter les votes démocratiques, qui leur a été enlevé par les libéraux.*»

Avec Karl Rettino-Parazzelli
Le Devoir

Le droit de grève étudiant doit être balisé, réitère Carbonneau

L'ex-présidente de la CSN et ancienne commissaire de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, Claudette Carbonneau, plaide elle aussi en faveur d'une reconnaissance du droit de grève des étudiants pour dissiper le «*flou juridique*» actuel. Il s'agit d'une des recommandations formulées par la commission Ménard, mais restée lettre morte depuis. «*Le triste spectacle des votes repris à répétition lors de l'assemblée générale des étudiants du cégep du Vieux-Montréal, le recours à des pratiques dilatoires ou pire encore à de l'intimidation illustrent à eux seuls l'intérêt de cette recommandation*», fait valoir

M^{me} Carbonneau dans une lettre ouverte. Elle suggère par ailleurs que ce droit soit balisé, notamment par le recours au vote secret. «*A trop vouloir contenir toute forme d'opposition efficace, c'est la capacité d'évoluer et d'innover d'une société qu'on finit par atteindre*, ajoute l'ex-syndicaliste. *Celle-ci emprunte parfois des chemins plus raboteux, qu'il faut avoir la sagesse d'accompagner et de baliser plutôt que de réprimer.*»

D Lire aussi › La lettre de l'ex-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

CHEFFERIE DU PQ

Martine Ouellet reçoit des appuis chez Option nationale

LIA LÉVESQUE

La candidate à la direction du Parti québécois Martine Ouellet jouit maintenant de l'appui non seulement de l'ancien président d'Option nationale Nic Payne, mais d'une cinquantaine de militants de ce parti, qui apprécient son message clair en faveur de l'indépendance du Québec.

M. Payne, qui a lui-même déjà envisagé de se lancer dans la course au leadership du PQ, s'est présenté à la presse, vendredi à Montréal, aux côtés de M^{me} Ouellet et de quelques-uns de ses militants. Il souligne qu'il appuie M^{me} Ouellet parce qu'elle propose ce qu'il aurait aimé proposer s'il s'était effectivement lancé dans la course.

M. Payne affirme que

Martine Ouellet détient la clef du rassemblement des forces indépendantistes.

M^{me} Ouellet a précisé qu'elle voulait en effet rencontrer les dirigeants des partis politiques indépendantistes du Québec dès les premières semaines si elle est élue chef. Elle veut également rencontrer les organisations indépendantistes et lancer une campagne permanente de mobilisation pour le pays du Québec.

M. Payne demeure toutefois au sein d'Option nationale, au cas où M^{me} Ouellet ne serait pas élue à la direction du PQ. Et si elle était élue, il appartiendrait alors aux membres d'Option nationale de décider ce qui doit advenir du parti, a-t-il expliqué.

La Presse canadienne

L'ancien d.g. du Carnaval se présente pour le PCC

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper n'allait pas au Carnaval de Québec seulement pour le plaisir de faire des galipettes avec Bonhomme. Le chef conservateur a vraisemblablement fraternisé avec un autre personnage: l'ancien directeur général du rendez-vous hivernal, Jean Pelletier, qui fait le saut en politique avec le Parti conservateur du Canada (PCC). L'ancien grand manitou de l'événement a

confirmé vendredi matin qu'il brigerait l'investiture conservatrice dans la circonscription de Beauport-Limoilou. «*Je veux représenter le Parti conservateur, car c'est le seul parti à Ottawa qui fait de l'économie sa priorité absolue*, a déclaré M. Pelletier par voie de communiqué. *Je souhaite servir les gens d'ici au sein d'un gouvernement mené par Stephen Harper, un leader fort et sérieux.*» M. Pelletier avait quitté ses fonctions à la direction générale à l'issue de la plus récente édition du Carnaval pour migrer vers un poste de conseiller au sein de l'organisation.

La Presse canadienne

Trudeau veut de Beaulieu et Fortin aux débats

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le chef libéral Justin Trudeau se mouille. Lors de la campagne électorale de l'automne, il demandera que les chefs du Bloc québécois et de la nouvelle formation Forces et Démocratie soient des débats. Le PLC devient ainsi la première des trois principales formations fédérales à se prononcer sur cette question.

«*Nous acceptons que les deux chefs soient au débat*, a indiqué une source libérale au Devoir vendredi soir. *Notre position est simple: si un parti a un député représenté à la Chambre des communes, il a*

une place à la table des débats.»

Cette logique libérale ouvre donc la porte à la présence du chef bloquiste, Mario Beaulieu, mais aussi du chef de Forces et Démocratie, l'ancien bloquiste Jean-François Fortin. Chaque parti détient deux sièges au Parlement.

Un porte-parole bloquiste avait indiqué cette semaine au Devoir que Mario Beaulieu réclamerait de participer autant au débat français qu'anglais. Du côté de Forces et Démocratie, on exigerait, dit-on, seulement une présence en français puisque la formation, qui ne se dit pas souverainiste, ne présentera pas de candidat ailleurs qu'au Québec.

Forces et Démocratie a vu

le jour en octobre dans la foulée de l'élection de M. Beaulieu à la tête du Bloc québécois. M. Fortin avait convaincu le néodémocrate Jean-François Larose de se joindre à lui.

Présence du Parti vert

Cette semaine encore, ni le Parti conservateur ni le NPD n'ont voulu se prononcer sur la composition des débats électoraux. Chez les conservateurs, on fait valoir que la question est prématurée tandis qu'au NPD, on insiste sur le désir de Thomas Mulcair de débattre avec Stephen Harper le plus souvent possible.

Avec cette position libérale, il y a donc une possibilité réelle que les prochains débats

réunissent six chefs, ce qui serait un record historique.

Plus tôt cette semaine, M. Trudeau avait déjà donné formellement son appui à la présence de la chef du Parti vert, Elizabeth May. Il avait expliqué que sa jeune fille regarderait les échanges et qu'il aurait eu de la difficulté à lui expliquer pourquoi il n'y aurait eu que des hommes autour de la table. M^{me} May avait été écartée des débats de 2011 parce qu'elle n'avait aucun représentant à la Chambre des communes, contrairement à 2008 quand un transfuge avait adhéré à sa formation juste avant la dissolution du Parlement.

Le Devoir

Arthur Porter invite Stephen Harper à le visiter au Panama

Ottawa — Durant son séjour au Panama pour le Sommet des Amériques, vendredi et samedi, le premier ministre Stephen Harper se rapprochera d'un homme qu'il aimerait bien oublier: Arthur Porter, qui est emprisonné dans ce pays depuis deux ans à la suite d'accusations de fraude.

En entrevue avec La Presse canadienne, M. Porter a même invité le premier ministre à lui rendre visite dans sa cellule de la prison Latoya.

Celui qui avait été nommé membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité par M. Harper a indiqué que le premier ministre serait le bienvenu dans sa cellule pour qu'il soit témoin de ses conditions de détention.

M. Porter dit affronter chaque jour plusieurs épreuves, dont la difficulté de trouver de la nourri-

ture et de l'eau, a-t-il affirmé pendant la conversation téléphonique, qui était entrecoupée par les cris des autres détenus.

L'ancien directeur du Centre universitaire de santé McGill est emprisonné depuis mai 2013 dans ce pays d'Amérique centrale alors qu'il conteste un avis d'extradition au Canada, où il ferait face à des accusations de fraude concernant la construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Une chute abrupte pour celui qui avait gagné la confiance de nombreux politiciens, dont Stephen Harper.

Le premier ministre canadien a d'ailleurs été critiqué pour cette nomination, tout comme celles des sénateurs maintenant suspendus, Mike Duffy, Patrick Brazeau et Pamela Wallin.

M. Harper avait nommé M. Porter au Comité de sur-

veillance des activités de renseignement de sécurité en 2008, qui supervise les opérations du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). En tant que membre du CSARS, M. Porter a aussi été assermenté au Conseil privé de la reine, dont il fait toujours partie.

Deux ans plus tard, le médecin avait été promu au poste de président du CSARS. Il avait été forcé de quitter son poste en décembre 2011 lorsque des médias avaient révélé que son entreprise avait des liens présumés avec un trafic d'armes.

Toujours au Panama

Après avoir déménagé aux Bahamas, il avait finalement été arrêté avec sa femme Pamela lors d'une escale au Panama. Cette dernière a finalement été extradée au Canada.

Depuis son arrestation,

M. Porter martèle qu'il n'a eu aucun contact avec les autorités canadiennes et qu'il n'a pas comparu en cour au Panama.

M. Porter préfère toutefois rester dans ce pays au lieu de retourner au Canada, où il ne fait plus confiance aux autorités. «*Je ne suis pas dans une situation équitable au Canada et je ne souhaite pas être puni [alors que] je ne suis pas coupable.*»

Avant son arrestation, M. Porter disait être atteint d'un cancer du poumon en phase terminale, lui laissant trois mois à vivre. Aujourd'hui, il affirme avoir réussi à entrer en rémission à l'aide de traitements. Mais son ami le médecin Karol Sikora l'aurait informé que la maladie serait revenue et qu'il lui resterait de six semaines à six mois à vivre.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

Une indemnité de plus de 100 000 \$ pour le d.g.

JEANNE CORRIVEAU

Même si son organisation a été montrée du doigt par l'Inspecteur général le mois dernier, le directeur général de la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD), Daniel Blier, quittera ses fonctions avec une allocation de plus de 100 000\$. En vertu d'une entente conclue entre la Société et M. Blier, l'ancien d.g. touchera l'équivalent de neuf mois de salaire, soit 106 818\$, en plus des sommes correspondant à ses vacances accumulées et ses vacances de 2015, ainsi qu'un montant de 8545,50\$ pour son REER collectif.

L'entente, dont certains passages ont été caviardés, évoque le contenu du rapport de l'Inspecteur général et la volonté des deux parties de s'entendre à l'amiable pour «éviter tout litige potentiel».

La SPJD s'engage à retenir les services d'une firme de gestion et de transition de carrière au bénéfice de M. Blier, et ce, pour une période maximale de six mois. Elle lui remettra aussi une lettre de recommandation.

Irrégularités

Rappelons que la direction de la SPJD avait été blâmée par l'Inspecteur général qui, dans

un rapport rendu public le mois dernier, avait relevé des irrégularités majeures dans l'octroi de contrats pour le plan Horizon 2017 lié au 375^e anniversaire de Montréal. L'Inspecteur général recommandait l'annulation de quatre contrats.

Après avoir affirmé publiquement avoir perdu confiance en M. Blier, le maire Denis Coderre avait dit être «fort aise» de la démission du d.g. «Ce n'est que le début», avait-il déclaré.

Daniel Blier avait témoigné devant la commission de l'Inspecteur général, présidée par la conseillère Lorraine Pagé, mais comme la rencontre s'était tenue à huis clos, le rôle qu'il avait joué dans l'octroi de contrats n'a jamais été éclairci publiquement. La commission doit déposer son rapport lors de l'assemblée du conseil municipal du 27 avril.

Entré en fonction en septembre 2012 comme d.g. de la Société du parc Jean-Drapeau, M. Blier avait auparavant travaillé pour la Société du Vieux-Port. Il remplaçait alors Christian Ouellet qui avait été licencié après la découverte d'importants dépassements de coûts dans le projet de réfection du restaurant Hélène-de-Champlain.

Le Devoir

CYBERATTATQUE CONTRE TV5MONDE

Un avertissement pour l'UE, selon la Commission

Bruelles — L'attaque informatique contre TV5Monde, revendiquée par le groupe Etat islamique, est un avertissement pour l'UE et devrait pousser les États et le Parlement européens à s'entendre pour renforcer la sécurité des réseaux, a estimé vendredi la Commission européenne.

Les plans d'actions de l'exécutif européen datent de 2010. «La criminalité innove. À l'aide de logiciels malveillants, il est possible de prendre le contrôle d'un grand nombre d'ordinateurs, de trouver des informations sensibles ou de lancer des attaques à grande échelle», avait à l'époque averti Cecilia Malmström, chargée des questions intérieures et de sécurité dans la précédente Commission.

Elle insistait alors sur la mise en œuvre par les États d'une capacité de réaction rapide aux demandes d'aide urgentes en cas de cyberattaque, ainsi que sur le partage des informations.

Ses propositions ont été réunies dans une proposition de directive (loi européenne) présentée en 2013. Elles sont depuis bloquées dans les méandres des négociations entre les gouvernements et les députés européens, déplore la Commission.

Cette dernière doit adopter à la fin du mois un «ordre du jour sur la sécurité» qui sera consacré notamment à la cybersécurité. «L'accent sera mis sur la mise en œuvre des outils existants, y compris le Centre européen sur la cybercriminalité» créé en 2013 au sein d'Europol, a expliqué une source européenne.

L'UE reste désarmée face aux attaques informatiques.

«Les moyens et les mécanismes de sécurité des réseaux et de l'information existants ne sont tout simplement pas suffisants pour suivre l'évolution rapide des changements sur le front des menaces, et pour garantir un niveau commun élevé de protection dans tous les États membres», souligne la Commission.

L'urgence est l'adoption de «mesures appropriées» pour les réseaux d'énergie et de transports, les administrations publiques et les principaux prestataires de services de la société de l'information (plateformes de commerce électronique, réseaux sociaux, etc.) pour «gérer les risques de sécurité».

L'ampleur des attaques informatiques et la découverte des écoutes téléphoniques pratiquées par la NSA, l'agence nationale de la sécurité américaine, ont conduit les institutions européennes à revoir tout leur système de sécurité informatique et la protection de leurs communications.

«Il est très difficile de parler de la sécurité, car les hackers cherchent ce genre d'information», a expliqué à l'AFP une source à la Commission européenne. Mais les protections du réseau informatique ont été renforcées, comme les règles d'utilisation de l'Internet.

Un réseau de secours a également été installé pour réagir en cas de paralysie totale du système. Des lignes sécurisées ont été mises à la disposition des commissaires gérant des dossiers sensibles, notamment les négociations commerciales, les affaires de concurrence et la diplomatie, a-t-on précisé.

Agence France-Presse



SYCPA SÉBASTIEN GAYET

Les rhinocéros sont très présents dans la fresque des lions de la Caverne du Pont d'Arc.

LA GROTTTE DE CHAUVET RECONSTITUÉE

C'était il y a 36 000 ans!

Pour protéger la grotte de Chauvet-Pont d'Arc, ce trésor de l'humanité, il fallait en faire la réplique. Vingt ans plus tard, le voici enfin accessible.

CHRISTIAN RIOUX

à Vallon-Pont d'Arc

Ce qui frappe d'abord, c'est le silence. Un silence venu du fond des âges. Jamais dans un tel calme, on ne s'attendrait à découvrir un tel scintillement. Car ici tout brille. Comme si des paillettes avaient été répandues sur les murs. Comme si les ocres, les jaunes, les nacrés et les noirs encore humides venaient d'être tracés par la main de l'artiste. Un artiste qui imagina ces formes il y a 36 000 ans.

Même le préhistorien Jean Clottes, qui fut le premier à authentifier la grotte de Chauvet-Pont d'Arc et qui l'a visitée une centaine de fois, se dit impressionné. La première fois qu'il y est descendu, le 28 décembre 1994, il a découvert les mêmes chatoiements. «C'était l'émerveillement. Tout scintillait. Cette grotte est belle. [...] Ce fut le plus grand choc, la plus grande émotion scientifique de ma vie. Cette émotion, je crois, le public peut aujourd'hui la ressentir.»

20 000 ans avant Lascaux

Vingt ans après sa découverte, la plus grande et la plus vieille grotte ornée de l'histoire de l'humanité pourra enfin être contemplée par le public grâce à cette réplique qui sera accessible le 25 avril. Impossible en effet d'ouvrir au public la grotte originale, réservée aux scientifiques, sans détruire ce chef-d'œuvre classé au patrimoine de l'humanité depuis l'an dernier. Il aura fallu 20 ans pour recréer sur 3000 m² les 7500 m² de la grotte qui se trouve à moins de deux kilomètres dans les gorges de l'Ardèche. Plus de 400 artistes, architectes, ingénieurs et techniciens ont dû être mobilisés pour reproduire à l'identique l'essentiel des 1000 figures et 442 représentations animales tracées dans cette véritable cathédrale préhistorique par les premiers artistes de



CAROLE FRITZI

L'atelier de l'artiste Gilles Tosello, à Toulouse

l'époque aurignacienne.

Avec la grotte de Chauvet-Pont d'Arc, «on a découvert que 20 000 ans avant Lascaux [17 000 av. J.-C.], il y avait des artistes qui avaient la même dextérité, qui pratiquaient la perspective, l'estompe et les dégradés», dit Clottes. En contemplant le cerf mégacéros qui orne l'entrée de la grotte, les anthropologues durent se rendre à l'évidence qu'il n'y avait pas eu de lente évolution entre l'art des Aurignaciens (36 000 av. J.-C.) et celui des Solutréens (17 000 av. J.-C.).

D'ailleurs, lorsqu'en 1994, Jean Clottes entendit parler de la découverte de trois spéléologues, dont Jean-Marie Chauvet, il n'y croyait pas. «On me disait qu'il y avait des dizaines de rhinocéros alors que dans toute l'Europe, il n'y en avait à l'époque qu'une vingtaine. Je me suis dit: ils exagèrent, ils sont fous!» Pas le moins du monde. Vingt ans après sa découverte, la grotte n'a pas encore livré tous ses secrets. Il faudra encore 10 ou 20 ans pour cela, dit le préhistorien. Récemment, à l'aide d'un logiciel qui accentue les couleurs, on a découvert un lion qui était passé inaperçu. Même chose pour cette soixantaine de signes énigmatiques en forme de «W» que l'on retrouve de fois dans la grotte. «Peut-être des défenses de mammoth vues de face», dit Clottes.

Retrouver le geste

Pour reproduire à l'identique ces fresques, il fallait faire ap-

pel à des «faussaires» d'une grande habileté. Alain Dalis a réalisé les deux tiers des panneaux de la réplique du Pont d'Arc. Pour cela, dit-il, il a fallu retrouver les gestes d'origine qui sont vifs, rapides et précis. Il a travaillé avec les matériaux d'origine: oxydes de fer, argiles, charbons de bois, bâtons, petits pinceaux, sans oublier les doigts.

«Il a surtout fallu aborder ces dessins avec beaucoup d'humilité, dit-il. Il ne fallait ni déborder ni montrer notre patte. On a aussi voulu rendre la rapidité d'exécution. Souvent ces dessins ont été faits d'un trait. On a voulu retrouver cette assurance.» Pour Dalis, ces artistes ne pouvaient être que des professionnels, des gens dont la spécialité était de peindre. «N'importe qui ne pouvait pas dessiner ça. Ils arrivaient, posaient leurs outils, composaient leurs figures et préparaient la paroi avant de se mettre au travail. Comme n'importe quel peintre.»

Devant le panneau des chevaux, les spécialistes se demandent encore s'il s'agit de quatre chevaux différents ou du même cheval en mouvement. Les artistes d'origine ont utilisé au maximum les reliefs et les anfractuosités de la pierre. Même les griffures d'ours qui tapissent les parties inférieures des parois sont intégrées dans certains dessins, pour accentuer une trompe d'éléphant par exemple. Les grands panneaux des chevaux, des lions et des rhinocéros sont certainement les plus impressionnants. Mais certaines figures plus simples fascinent aussi. Comme ce hibou dessiné de dos, mais dont la tête vous regarde. On pense évidemment à Picasso ou à Riomelle. Il y a, dans la précision des détails, «une réelle proxi-

mité entre l'homme et l'animal», dit Dalis. Même si certaines fresques ont pu être retouchées un millénaire plus tard, Alain Dalis est convaincu qu'un tableau comme celui des lions a été réalisé par le même artiste.

«Ce n'est pas un parc de loisirs»

Les artisans de la nouvelle Caverne du Pont d'Arc n'ont rien ménagé pour se tenir au plus près de l'original. On y retrouve les mêmes rivières d'ossements d'animaux, les mêmes bivouacs abandonnés, les mêmes parois polies par le passage des ours, la même température (18 degrés), la même humidité et les mêmes odeurs. «Nous aurions pu faire un parc de loisirs. Ce n'est pas ce que nous avons voulu faire», dit Pascal Terrasse, responsable du projet et spéléologue amateur à ses heures.

Pour cela, les architectes ont dû créer une véritable ossature de métal sur laquelle a été appliqué du béton. Il n'est pas surprenant que la maîtrise ait été confiée à un bureau d'architectes spécialisé dans les salles de spectacle. Cette réplique est «un véritable décor de spectacle», dit l'architecte clermontois Vincent Speller.

Dans ce département parmi les plus isolés de France, l'Ardèche, les responsables ont investi 55 millions d'euros (environ 47 000\$CAN) et attendent 350 000 visiteurs par an, dont 60 000 enfants. Il serait difficile d'en accueillir plus, car la visite ne se fait que par petits groupes. Pour ceux qui ne pourront s'y rendre, un Chauvet III, virtuel celui-là, circulera bientôt dans les musées du monde entier.

Alain Dalis se demande souvent ce qui pouvait inspirer les artistes de cette époque. Les thèses sont nombreuses sur le rôle de ces grottes ornées: lieu d'initiation, de cérémonies religieuses, de préparation à la chasse ou simples abris décorés où se succédaient les hommes et les ours. «Peut-être ces hommes avaient-ils les mêmes yeux que nous, dit l'artiste. Peut-être ont-ils simplement voulu que nous puissions voir ce qu'ils avaient vu il y a 36 000 ans.»

Le Devoir

D Voir aussi : Une vidéo de l'Agence France-Presse sur la grotte de Chauvet-Pont d'Arc sur l'application tablette et le site Web du Devoir.



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez 15% de rabais !

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valide du 11 avril au 1er août 2015)

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.
- **Demandez votre carte de membre.**

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-8555

Laval : 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280

www.abatjourillimites.ca

LE DEVOIR

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

ACTUALITÉS

GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions québécoises ont reculé de 8 %

Le Québec a ainsi dépassé l'objectif qu'il s'était donné dans la foulée du protocole de Kyoto

ALEXANDRE SHIELDS

Pendant que les émissions canadiennes de gaz à effet de serre ne cessent de croître, le Québec fait bien meilleure figure. Selon les données publiées vendredi par le ministère de l'Environnement, les émissions de la province ont reculé de 8 % depuis 1990. De bons résultats qui pourraient être malmenés si le gouvernement décide d'aller de l'avant avec l'exploitation d'éventuels gisements d'énergies fossiles en sol québécois, selon les écologistes.

Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, a rendu public l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2012 et leur évolution depuis 1990. L'inventaire indique que les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec ont diminué de 8 % par rapport à leur niveau de 1990. Le Québec a ainsi dépassé l'objectif qu'il s'était donné dans la foulée du protocole de Kyoto, soit de réduire ses émissions de GES de 6 % par rapport à leur niveau de 1990 en 2012.

En 2012, les émissions totales de GES au Québec se chiffraient à 78 millions de tonnes d'équiva-

lent CO₂ et les émissions de GES par habitant «ont atteint le plus bas niveau observé au Québec», soit 9,6 tonnes d'équivalent CO₂, ce qui correspond à une baisse de 20,3 % par rapport aux quantités émises en 1990.

«La baisse de 8, % des émissions de GES, depuis 1990, est principalement attribuable à la diminution des émissions des secteurs de l'industrie, du chauf-

son la preuve que les actions que nous avons mises en œuvre en matière de lutte contre les changements climatiques portent leurs fruits. Par ailleurs, le Québec est résolument engagé vers l'atteinte de son prochain objectif, celui de réduire ses émissions de GES de 20 % par rapport à leur niveau de 1990, d'ici 2020», a commenté le ministre de l'Environnement.

Le gouvernement Couillard mise sur le marché du carbone pour atteindre l'objectif fixé pour 2020

fage résidentiel, commercial et institutionnel et des déchets», a souligné le ministère par voie de communiqué.

Le secteur qui produisait le plus de GES en 2012 était celui des transports, avec 44,7 % des émissions. Le secteur industriel suivait, au deuxième rang, avec 31,6 % des émissions. Le secteur résidentiel, commercial et institutionnel arrivait au troisième rang avec 9,7 % des émissions, suivi des secteurs de l'agriculture (8,3 %), des déchets (5,5 %) et de l'électricité (0,3 %).

«Ces données encourageantes

Incohérence

Le gouvernement Couillard mise sur le marché du carbone pour atteindre une bonne partie de l'objectif fixé pour 2020. Les groupes environnementaux s'inquiètent toutefois des impacts sur les émissions de GES qui pourraient résulter de projets d'exploitation pétrolière et gazière en sol québécois.

«Cette photo de nos émissions de GES en 2012 ne nous permet pas de conclure que le Québec est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de 2020», souligne Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat de Greenpeace.

Équiterre fait également valoir que la vigilance est

toujours de mise. Québec doit faire les bons choix pour lutter contre les changements climatiques, ajoute le groupe.

Le gouvernement est clairement favorable à l'exploitation du pétrole en sol québécois, et il n'a toujours pas statué sur le développement du gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent. Les évaluations environnementales lancées pour étudier la filière des hydrocarbures semblent indiquer que le Québec se tournera résolument vers l'exploitation dans le cadre de sa future politique énergétique.

Le gouvernement Couillard ne cache pas non plus son préjugé favorable envers le projet de pipeline Énergie Est. Les libéraux ont d'ailleurs décidé d'écarter la question des impacts environnementaux, dont les émissions de gaz à effet de serre, résultant de l'exploitation du pétrole qui coulera dans le pipeline de TransCanada. Les libéraux ont en outre autorisé la construction de la cimenterie de Port-Daniel sans soumettre le projet au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Avec Karl Rettino-Parazelli
Le Devoir



ROCKFORD REGISTER STAR, SUNNY STRADER ASSOCIATED PRESS

Une tornade fait des dégâts dans l'Illinois

Les équipes de secouristes fouillaient les maisons et d'autres structures d'une petite ville du nord de l'Illinois vendredi, où une tornade a fait deux morts et une douzaine de blessés la veille. Des maisons, entre 15 et 20, ont littéralement été arrachées de leurs fondations à Fairdale, a rapporté la chaîne de télévision spécialisée The Weather Channel. Onze personnes ont été transportées à l'hôpital pour des blessures. Selon Matthew Knott, du département des incendies de Rockford, presque tous les bâtiments de la municipalité ont subi des dommages. Toutes les demeures ont été évacuées par mesure de précaution et les résidents étaient privés d'électricité. La Croix-Rouge et l'Armée du salut ont établi un refuge dans une école secondaire. La tornade a frappé Fairdale vers 19 h jeudi. Le mauvais temps qui règne à travers le Midwest a entraîné l'émission de plusieurs alertes aux tornades par le service météo national, qui évoque «une grave menace».

ÉLECTIONS DE L'AUTOMNE 2015

Les conservateurs seront aussi tourmentés par la CSN

Le lieutenant de Stephen Harper au Québec, Denis Lebel, qui se plaignait de voir la FTQ le tourmenter lors de la prochaine campagne électorale, aura bientôt un autre joueur majeur du milieu syndical québécois dans son champ de vision: la CSN.

Le bureau confédéral de la CSN vient d'approuver un plan d'action en vue de la prochaine campagne électorale fédérale, qui risque lui aussi d'empoisonner l'existence du Parti conservateur. Il est distinct du plan de la FTQ sur certains aspects, mais lui ressemble sur d'autres.

Fait à noter, en mars dernier, le ministre Lebel a porté plainte au Commissaire aux élections fédérales contre le plan de la FTQ, parlant d'une «collusion

par la FTQ et ses alliés» pour influencer le résultat des élections fédérales du 19 octobre.

Le président de la CSN, Jacques Létourneau, a souligné vendredi que son premier front sera celui du syndicat des agents des Services correctionnels, qui compte 6000 membres. Ce syndicat sera actif dans certaines circonscriptions au Québec et en Ontario, particulièrement dans la région de Toronto.

Ensuite, comme la CSN représente des syndiqués de Radio-Canada, elle accentuera sa campagne pour un meilleur financement du diffuseur public, frappé par plusieurs vagues de compressions budgétaires.

La Presse canadienne

Terrorisme: un 2^e Montréalais surveillé

Un deuxième Montréalais devra porter un bracelet GPS parce que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) craint qu'il ne commette un acte terroriste. Daniel Minta Darko a accepté vendredi matin au palais de justice de Montréal de se soumettre à une série de conditions imposées par les autorités pour une durée d'un an. Il y a deux semaines, un proche de M. Darko, Mérourane

Ghalmi, s'est engagé à respecter des conditions semblables. Les deux hommes ne pourront pas communiquer entre eux et devront remettre leur passeport canadien aux forces policières. Ils ne pourront posséder ni utiliser un téléphone cellulaire et devront fournir les mots de passe de tous leurs ordinateurs ou appareils électroniques. Les deux Montréalais ne sont pas formellement accusés et on ignore sur quoi se fondent les craintes des autorités.

Le Devoir

GRANDES CONFÉRENCES
PAUL-BERNARD
SUR LES
INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

ARMINE YALNIZYAN
Économiste principale,
Centre canadien des politiques alternatives
Chroniqueuse des actualités économiques
(CBC, Globe and Mail)

Lundi 13 avril 2015
12h15 à 13h45
Direction de santé publique de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Inscription :
www.centreleorback.ca

Bienvenue à tous.
La conférence sera présentée en anglais.

Les inégalités de revenu et les limites du modèle de soins axés sur le patient

Une présentation de
LÉA-ROBACK
CENTRE DE RECHERCHE

SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ

Carlos Otero
Massothérapeute Agréé FQM
FQM Certified Massage Therapist

SERVICES OFFERTS	PROBLÈMES RÉCURRENTS
• Massage suédois • Massage clinique de l'abdomen • Thérapie sacro-crânienne intégrée	• Migraines • Tendinites • Mal de dos • Stress et tension générale ou spécifique • Problèmes de sciatique

*** Reçus d'assurances disponibles ***

Carlos Otero | Massothérapeute Agréé FQM
Centre Médical Westmount | Métro Vendôme | 514.503.7726

Pour annoncer, communiquez avec Evelyn De Varennes
au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

Sondage Léger Marketing : centres et cliniques capillaires
Prix d'excellence Lauréat 2015 attribué à Clinique Santé Capillaire

Perte de cheveux
Problèmes chroniques de santé et de stress

Le choix a été l'unique vraie clinique capillaire professionnelle reconnue avec méthode naturelle à Montréal.

514 289-9762

Micheline Grimard infirmière, naturopathe
En formation continue, 50 ans d'expérience en santé en 2015.

Le CSC : Clinique Santé Capillaire
C'est un Concept Santé Complet... pour vous

www.cliniquesantecapillaire.com

Captez l'insatisfaction de votre client avant qu'elle ne se retrouve sur les [médias sociaux]

« Bienvenue dans le nouveau monde du consommateur numérique »

Léger



Vos clients sont moins nombreux, dépensent moins qu'avant et reviennent moins souvent. Ils sont plus infidèles, achètent davantage en ligne et malmènent votre réputation sur les médias sociaux.

Léger, en collaboration avec l'équipe de Jacques Nantel, a développé une nouvelle technologie de sondage en temps réel, **Léger Metrics**, vous permettant de réagir plus rapidement, plus efficacement et plus stratégiquement.

Conseil stratégique sur mesure

Jean-Marc Léger
Président, Léger
jmleger@leger360.com

Jacques Nantel, Ph. D.
Chef Intelligence marketing, Léger
Professeur titulaire HEC
jnantel@leger360.com

Christian Bourque
VP Exécutif, Léger
cbourque@leger360.com

www.leger360.com

ACTUALITÉS

GRÈVE

SUITE DE LA PAGE 1

et associé principal chez Léger. *Les gens commentent à croire à l'équilibre budgétaire. C'est une indication claire que les libéraux ont une poussée de la majorité silencieuse pour faire le "sale boulot". Si les libéraux atteignent leur objectif, ça peut être extrêmement bénéfique pour eux.* »

Les libéraux de Philippe Couillard maintiennent leur avance dans les intentions de vote, stables autour de 37 % depuis la rentrée parlementaire de septembre dernier. Le Parti québécois (PQ) a gagné trois points, à 28 %, tandis que la Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault a perdu quatre points, à 21 %. Québec solidaire, le parti de Françoise David et Amir Khadir, suit avec 10 % des voix.

Chez les francophones — qui font et défont les gouvernements au Québec —, le PQ confirme sa vigueur renouvelée, même sans chef, avec 34 % des intentions de vote, devant les libéraux, à 27 %.

Les grévistes au pilori

Les étudiants qui ont déclenché la grève recueillent très peu de sympathie au sein de la population. Le mouvement de contestation vise justement à dénoncer les coupes budgétaires, notamment en éducation. Une majorité claire de 66 % des répondants s'oppose au mouvement de grève, contre 24 % qui l'approuvent. Toutes les tranches d'âge condamnent sévèrement les grévistes, sauf les 18-24 ans qui l'appuient à 47 %.

Le sondage a été mené du 6 au 9 avril, soit avant le saccage de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) par des militants masqués,

Non au registre des armes d'épaule

Fait étonnant, 48 % des Québécois s'opposent à la création d'un registre des armes d'épaule par le gouvernement du Québec — et 41 % y sont favorables. On entend toujours dire que l'enregistrement des armes à feu fait l'unanimité au Québec depuis le massacre de l'École polytechnique, il y a 25 ans. L'Assemblée nationale a voté une motion unanime à cet effet. Mais les électeurs de toutes les régions, sauf Montréal, s'opposent à ce que Québec investisse 30 millions pour rebâtir le registre des armes d'épaule démantelé par le gouvernement Harper. A Montréal, 50 % des répondants approuvent la création d'un registre et 41 % s'y opposent, révèle notre sondage Léger.

tard le mercredi 8 avril; 1002 adultes québécois ont répondu au questionnaire par Internet.

«*Les grévistes n'avaient pas l'appui de la population avant même les événements de mercredi soir. Si on sondait à nouveau les gens, l'appui chuterait sans doute, peut-être à 10 %, ce serait mon hypothèse*», dit Christian Bourque.

Si les électeurs condamnent les grévistes, ils n'approuvent pas pour autant la gestion du conflit par le nouveau ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, François Blais; 47 % des répondants se déclarent insatisfaits du ministre, contre 22 % qui sont satisfaits. M. Blais a succédé le mois dernier à Yves Bolduc, qui a pris sa retraite de la politique après une année marquée par les controverses.

Tous les ministres obtiennent une mauvaise note des électeurs. Pas étonnant, parce que 61 % des répondants au sondage sont insatisfaits du gouvernement Couillard, un taux stable par rapport au 62 % de février dernier. Plus de la moitié des répondants (54 %) affirment que le gouvernement a performé «*en deçà de leurs attentes*».

Gaétan Barrette obtient la pire note parmi les ministres. Près de six électeurs sur dix (58 %) se déclarent insatisfait du travail du ministre de

la Santé. Une proportion similaire de 62 % des répondants est insatisfaite de la réforme de la santé. «*Le ton et la manière du ministre Barrette passent mal*», dit Christian Bourque.

«*Ce n'est jamais facile pour un ministre de la Santé. C'est le ministère le plus difficile depuis les 30 dernières années. Il est impossible de satisfaire les Québécois avec une réforme de la santé*», ajoute-t-il.

Alexandre Cloutier s'impose

Fait nouveau, le député et homme d'affaires Pierre Karl Peladeau est perçu par les péquistes comme le candidat le plus apte à développer l'économie et à faire l'indépendance du Québec. Une nette majorité de sympathisants péquistes (59 %) considère l'actionnaire de contrôle de l'empire Québecor comme le meilleur chef pour le PQ.

Le député Alexandre Cloutier, âgé de 37 ans, s'impose tranquillement comme le deuxième favori de la course à la direction du parti: il a gagné trois points en deux mois (à 13 %), tandis que Martine Ouellet en a perdu cinq (à 4 %). Bernard Drainville, qui tente de se positionner comme le deuxième favori, reste troisième avec 9 % d'appuis.

Le Devoir



RAPIDE BLANC DISTRIBUTION

Avec Ian Jaquier, Kevin Parent a rencontré des gens sceptiques devant les promesses du pétrole.

SEIGNEUR

SUITE DE LA PAGE 1

plois. Des entreprises qui consacrent en même temps beaucoup d'efforts pour faire taire toute volonté d'opposition.

«*Je consomme du pétrole. Je le dis et je suis lucide. Mais ce que je n'aime pas, c'est de voir à quel point on infantilise les gens en leur imposant des projets de façon condescendante. Et c'est ce que j'ai vu des pétrolières, quand elles sont débarquées chez nous*», explique l'auteur-compositeur-interprète, qui assure notamment la narration de *L'or du golfe*.

Le réalisateur Ian Jaquier, rapidement séduit par l'idée, a consacré près de quatre ans au projet. Le résultat nous transporte au cœur du golfe du Saint-Laurent, où le très hypothétique potentiel pétrolier de la structure Old Harry fait craindre le pire à plusieurs, et en premier lieu aux Madelinots. Après tout, ils seraient les premiers à souffrir des impacts d'une marée noire.

Ces insulaires ne sont toutefois pas les seuls à redouter l'implantation de l'industrie de l'énergie fossile. Le scepticisme est aussi bien présent sur l'île d'Anticosti, de même qu'à Gaspé. Là, les forages menés par Pétrolia font craindre le pire à de nombreux citoyens de la ville. Il faut dire que les travaux d'exploration sont menés à seulement quelques kilomètres du centre-ville, mais aussi à moins de 350 mètres d'une zone résidentielle. Le forage complété récemment semble d'ailleurs prometteur, ce qui signifie que plusieurs autres pourraient suivre.

L'or du golfe donne donc la parole à ces Québécois, plus que sceptiques quant aux promesses de protection de l'environnement répétées par les entreprises du secteur. Mais pour Ian Jaquier, diplômé de HEC Montréal, il importait aussi de remettre en question l'eldorado économique promis par l'industrie. «*Nous avons voulu analyser ce qu'on nous promet, par rapport à la réalité. Est-ce que, par exemple, l'État a bien fait ses calculs ? Est-ce que les revenus espérés pourraient couvrir les coûts sociaux, environnementaux et financiers ? Il est primordial de bien mener cette analyse avant de prendre une décision. Mais j'ai l'impression que nous avons agi de façon précipitée dans le dossier pétrolier*».

Car il faut bien le rappeler: aucun gisement pétrolier commercialement exploitable n'a été découvert au Québec, malgré 150 ans d'exploration et des centaines de forages. Professeur au Département de sociologie de l'UQAM, Eric Pineault souligne d'ailleurs à l'écran que les entreprises dites «*juniors*» ont tout intérêt à entretenir l'idée qu'elles sont sur le point de découvrir un gisement. De cette façon, elles peuvent espérer attirer des investisseurs, ou encore le soutien de l'État. C'est précisément ce qui s'est produit dans le cas d'Anticosti.

Question de valeur

Pour Jacques Fortin, professeur au Département de sciences comptables à HEC Montréal, il est en fait loin d'être acquis que le Québec y gagnera au change. On ne sait pas, par exemple, quel sera le régime de redevances sur la ressource. À titre de comparaison, dans le cas de l'industrie minière, le Québec a touché l'an dernier des redevances de 23 millions de dollars, alors que la valeur des ressources extraites dépassait les 8 milliards.

Pour Kevin Parent, l'illusion du Klondike pétrolier nous fait aussi perdre de vue la valeur des milieux naturels qui seraient menacés en cas d'exploitation. Il cite en exemple le cas du golfe du Saint-Laurent, dont la valeur écosystémique se chiffrerait en milliards de dollars chaque année. «*Cet écosystème est très bénéfique pour le Québec, pas mal plus en fait qu'une éventuelle exploitation pétrolière*, affirme-t-il. *En plus, le golfe peut être bénéfique à long terme. On n'a donc beaucoup plus à perdre à laisser les pétrolières forer.*»

Si le fondateur de Pétrolia, André Proulx, estime que le pétrole «*peut être le rêve des Québécois*», le slameur gaspésien Bilbo Cyr juge au contraire que le risque ne vaut pas la peine d'être couru. «*Ça me surprendrait qu'on puisse enrichir l'ensemble des Québécois en sacrifiant des portions du territoire. J'aimerais ça que le Québec se reconnaisse comme un tout et n'admette pas qu'une portion du territoire soit sacrifiée au bénéfice de quelques-uns.*»

Kevin Parent dit avoir beaucoup appris au cours des deux années de tournage de *L'or du golfe*. Mais il n'en sort pas plus rassuré, bien au contraire. «*Souvent, quand on apprend à connaître quelque chose, on s'assouplit. Hélas, après l'expérience du documentaire, il n'y a rien qui m'a mis en confiance par rapport aux pétrolières ni par rapport à nos gouvernements.*»

Le Devoir

L'or du golfe sera présenté au cinéma Excentris dès le 17 avril.

Appui aux mesures d'austérité du gouvernement libéral

	Satisfaits	Insatisfaits
Contrôle des dépenses publiques pour atteindre l'équilibre budgétaire	43%	46%
Hausse et modulation des tarifs de CPE	48%	38%
Réduction du nombre d'employés de l'État	53%	34%
Relance du Plan Nord	30%	45%
Réforme de la Santé	27%	62%

Source: Sondage Léger-Le Devoir réalisé en ligne entre le 6 et le 9 avril 2015 auprès de 1002 personnes âgées de 18 ans et plus. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 3% dans 19 cas sur 20.

POLITESSE

SUITE DE LA PAGE 1

de se tenir debout sans que quiconque lui cède son siège. N'oublions pas non plus le légendaire manque de courtoisie des automobilistes québécois.

Bref, on a parfois l'impression de vivre dans une curieuse époque. L'impression, aussi, que c'était mieux dans le bon vieux temps. Que les gens savaient vivre, dans l'ancien temps.

Laurent Turcot sourit quand on lui parle du manque de politesse des Québécois. Ce professeur d'histoire vient de publier *Une histoire de la politesse au Québec* (Septentrion), un ouvrage collectif qui raconte les hauts et les bas du savoir-vivre en ce pays. Oui, on vit un cycle trouble en matière de bonnes manières, convient-il. Des signaux montrent que l'impolitesse se faufile partout dans nos vies. Mais ça ne veut pas dire qu'on est moins respectueux qu'autrefois, insiste le professeur. Chaque époque connaît ses épisodes d'incivilités.

Chacun pour soi

Depuis le tournant des années 2000, l'individualisme prend le dessus sur le bien commun, explique Laurent Turcot, attablé dans un café du quartier Villeray, à Montréal. On pense à soi, on se fout des autres. On laisse pitou faire ses besoins sur le trottoir et on oublie de ramasser, on laisse la vieille dame traverser toute seule les six voies du boulevard René-Lévesque, on vide le cendrier de la voiture dans le stationnement du centre commercial...

On peut même considérer la corruption, la collusion et l'évasion fiscale comme une forme «*d'impolitesse extrême*», fait remarquer Laurent Turcot. Signe des temps, la police et les gouvernements ont réagi en créant des escouades spéciales chargées de démasquer les coquins (comme l'Unité permanente anticorruption et les commissions Charbonneau et Bastarache, entre autres).

«*Ajoutez à cela qu'au plan politique, on assiste à une judiciarisation des comportements soi-disant déviant*», ajoute le professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire des loisirs et divertissements. Les itinérants écopent de contraventions pour avoir flâné sur la voie publique, pour être restés trop longtemps sur le même banc de parc. Et le règlement P-6, bricolé en toute hâte durant le printemps étudiant de 2012, permet à la police de donner une amende de 640 \$ aux manifestants jugés trop dérangeants.

Les gouvernements donnent rarement l'exemple en matière de civisme, note Laurent Turcot: ils recourent abondamment au bâillon pour faire adopter leurs projets de loi (pas très poli de museler l'opposition en coupant court aux débats parlementaires). Et certains élus, appuyés par des animateurs de radio popu-

Qu'est-ce que la politesse ?

La politesse est l'action de polir les relations humaines, comme un lubrifiant social. Les premiers traités de politesse en France expliquent aux courtisans comment obtenir des faveurs du roi au Moyen Âge. A partir de la Renaissance, la politesse vise à distinguer l'homme de la bête.

Dans les années 60, on assiste à une tentative de démocratisation de la politesse au Québec. La «*politesse du cœur*» devient plus importante que la bienséance formelle.

listes, ont l'insulte facile.

C'est payant sur le plan électoral: «*Une portion importante de l'électorat aime les politiciens "vrais", qui emploient un langage populaire. Ce n'est pas pour rien que Denis Coderre roule ses "r" en parlant aux médias et que Régis La-beaume a déjà mangé de la pizza en pleine conférence de presse*», dit Laurent Turcot.

Les jeunes, ces malappris

Une fois que tout cela est dit, en gros, le Québec est aussi poli (et impoli) que les sociétés comparables, souligne le professeur. «*Il faut éviter de partir du particulier pour en déduire une généralité. Au Québec, on est extrêmement normés, beaucoup plus que d'autres sociétés en Occident et ailleurs dans le monde*», dit Laurent Turcot.

«*Il faut se rappeler qu'on n'aime pas la chicane. Il n'y a pas beaucoup d'engueulades politiques dans les familles. On dit souvent à la blague que si on pousse un Québécois dans le coin du mur, il va prendre la forme du coin du mur plutôt que de rebondir et frapper. Le Québécois considère qu'il doit s'adapter. C'est peut-être dû à notre passé colonial. Ça serait à évaluer, mais c'est une hypothèse.*»

De tout temps, et partout en Occident, on a considéré que la «*nouvelle génération*» manquait de savoir-vivre. Socrate, Voltaire et Victor Hugo ont tous pesté contre les sales manières des jeunes, note Laurent Turcot. Plus près de nous, un article du *Devoir* du 21 juillet 1934 démontre que les lamentations sur l'absence de bonnes manières du peuple ne dament pas d'hier.

«*Or cette agréable, cette jolie qualité: la politesse, il est bien facile de constater qu'elle est chez nous en ce moment en grand péril tout au moins. La vie moderne, ses obligations, ses agitations, ses précipitations, ses nécessités en sont une des causes, battant en brèche toutes les formes courtoises, aimables, délicates, de nos habitudes, de notre langage, et même de nos gestes d'autrefois*», a écrit la correspondante du *Devoir* à Paris.

«*Allez donc être courtois quand il vous faut prendre d'assaut la plateforme d'un autobus, poursuivait l'article [...]. Allez donc être réservé*

quand il s'agit de pénétrer de vive force dans un wagon du métro déjà beaucoup trop plein. [...] que de sans-gêne et de brutalité ne voit-on pas ! On passe devant son prochain en jouant des coudes et sans l'ombre d'une excuse. On lui laisse retomber une porte sur le nez comme la chose la plus simple du monde.»

Sept ans plus tard, en pleine Seconde Guerre mondiale, Léopold Richer, journaliste du *Devoir*, écrit dans le magazine *L'Enseignement primaire*: «*Nous ne voyons de possibilités d'échapper à un après-guerre plus terrible que le conflit lui-même, que dans une éducation sociale généralisée. [...] C'est donc vers l'école qu'il faut nous tourner en ces heures graves, car elle possède des méthodes efficaces pour développer chez l'enfant l'homme de demain, le sens social dont l'homme d'aujourd'hui est lamentablement dépourvu.*»

Escouade des mœurs

Il faut dire que les bonnes manières ont parfois fait défaut de façon criante dans l'histoire du Québec. On a vu pire que des jeunes collés à leur iPhone dans le métro. Prenez par exemple la tradition du charivari, qui a régné au Québec jusqu'au début du XX^e siècle: des escouades de justiciers masqués allaient manifester devant la maison de citoyens jugés peu vertueux. La personne soi-disant fautive se faisait sortir de chez elle, attachée à une laisse ou couverte de goudron et de plumes, et pouvait être expulsee du village.

A Montréal et à Québec, au XIX^e siècle, les pompiers ou de simples citoyens ont même démoli sans préavis des maisons de personnages prétendument obscènes, comme des veuves qui se remariaient trop vite après le décès de leur mari, raconte le professeur René Hardy, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans *Une histoire de la politesse au Québec*.

Le charivari devient une sorte d'exutoire dans une société où la déviance aux normes est difficilement tolérée. Les sports professionnels jouent ce rôle de nos jours. Ça brasse dans les gradins dans les sociétés réputées pour leur *politeness*, comme le Royaume-Uni, remarque Laurent Turcot.

Les carnivals servent aussi depuis toujours de soupape sociale. Et pas toujours dans le plus grand civisme. Le carnaval de Romans, en France, en février 1580, est cité comme un classique du genre: après deux semaines de festivités, les Romains se sont littéralement massacrés.

Il était courant, en France et dans le Québec d'autrefois, que les fêtes tournent au drame, souligne Laurent Turcot. «*Il n'était pas rare de voir un individu fraîchement marié perdre la vie lors d'une querelle le soir de ses noces.*»

Nos enfants ne sont peut-être pas si mal élevés que ça, finalement.

Le Devoir

UNE HISTOIRE DE LA POLITESSE AU QUÉBEC NORMES ET DÉVIANCES DU XVII^e AU XX^e SIÈCLE Septentrion 2015 344 pages

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Javier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.